



**NOUS EXIGEONS LE DROIT DE VOTER  
EN TANT QUE CITOYEN LIBANAIS**

LES LIBANAIS VIVANT A L'ETRANGER REVENDIQUENT  
LEUR DROIT LEGITIME DE VOTER,  
A L'INSTAR DE TOUT CITOYEN D'UN ETAT DEMOCRATIQUE VIVANT HORS  
DES FRONTIERES DE SON PAYS.

ILS RECLAMENT LA MISE EN PLACE,  
DANS LES AMBASSADES ET CONSULATS,  
DES STRUCTURES LEUR PERMETTANT D'EXERCER PLEINEMENT LEUR  
DROIT VOTE.

D.CHIKHANI    D. KAREH    C.NAFFAH    P.EID    N .ABOUZEID

[www.lebanese-abroad.com](http://www.lebanese-abroad.com)

